

Association HOP / Halte à l'obsolescence programmée

204 rue de Crimée Lut'ESS Bâtiment B 75019 Paris

contact@halteobsolescence.org

SONOS France

M. Olivier CHEMIN

104 Rue Richelieu

75002 Paris, France

Paris, le 23 janvier 2020

Objet : demande d'informations relatives à l'arrêt des mises à jour des appareils Sonos

Monsieur,

Forte d'une communauté de plus de 40 000 soutiens, l'association HOP / Halte à l'obsolescence programmée œuvre pour des produits plus durables et réparables, dans l'intérêt des consommateurs et de l'environnement. Nous avons été alertés de l'annonce de l'arrêt à venir des mises à jour logicielles de certains de vos produits¹ à partir de mai 2020. Vos clients ont été mis en garde sur le fait que continuer à utiliser les produits concernés "risqu[ait] à terme de perturber [leur] accès aux services et le bon fonctionnement général de [leur] système".

Les clients concernés, ayant investi des sommes conséquentes dans des appareils qu'ils espéraient durables, sont en droit d'attendre des précisions quant au fonctionnement futur de leurs produits. Certains de ces produits sont même encore en vente aujourd'hui : l'enceinte Play:5 est actuellement vendue sur Amazon au prix de 520 €². C'est pourquoi **nous vous interpellons pour obtenir des précisions sur la fin des mises à jour et le fonctionnement des appareils Sonos**. Comment et pourquoi le bon fonctionnement des appareils pourrait-il être affecté ? Si l'arrêt d'ajout de nouvelles fonctionnalités est compréhensible, il serait envisageable de maintenir les mises à jour de sécurité au minimum pendant une durée satisfaisante, par exemple 10 ans après la dernière mise sur le marché (soit en 2030).

Nous nous permettons par ailleurs de vous interpeller au sujet de votre programme "Trade Up" qui nous semble inciter au renouvellement prématuré des produits, et donc constituer une pratique d'obsolescence programmée. Cette offre consiste en une remise de 30 % sur l'achat d'un produit neuf en contrepartie de l'activation du "mode recyclage" sur son produit actuel. Ce mode empêche toute utilisation du produit, qui ne peut alors plus être donné ou réemployé : il n'est bon qu'à être jeté. Pouvez-vous nous préciser en quoi cette offre contribue à allonger la durée de vie des produits, et à éviter les déchets inutiles ? Nous vous rappelons que le recyclage doit intervenir seulement après la prévention et la réutilisation, conformément à la hiérarchie européenne des modes de traitement des déchets.

Nous vous rappelons enfin que la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire interdira prochainement la destruction des invendus (article 6) et les techniques, y compris logicielles, visant à empêcher la réparation ou le reconditionnement des appareils (article 4 quater C).

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de croire, Monsieur, en l'expression de nos sentiments distingués.

Samuel Sauvage, Président de HOP

¹ Produits Zone Player original, Connect, Connect:AMP, Play:5, CR200, Bridge

² <https://www.amazon.fr/Sonos-Play-multiroom-Haut-Parleur-Ordinateur/dp/B01615UVDI>

